

LISTE d'Actions à mener rapidement par le Médecin Coordonnateur – contexte COVID 19

soutienCOVIDGerontopoleEHPAD@chu-toulouse.fr / 05 61 77 64 45

Organiser et définir en amont de l'épidémie possible dans l'EHPAD **un secteur dédié COVID+ identifié.**

Rechercher les directives anticipées et de non admission que le résident aurait formulées.

Recherche d'information sur la volonté du résident ou échange d'information avec la **personne de confiance** en ce qui concerne le non transfert à l'hôpital ou de limitation des soins.

Savoir réaliser une démarche clinique éthique (ANNEXE E)

Préparation de fiche LATA (limitation et arrêt de thérapeutiques actives) pour chaque résident afin d'établir le niveau de soins en fonction de la gravité. Cette fiche doit être réalisée, autant que possible, avec l'aide des médecins traitants. (Modèle de fiches LATA en ANNEXE D)

Recenser la disponibilité des Médecins Généralistes afin d'être en mesure d'assurer les soins si la situation l'impose. Prend le leadership des soins dans EHPADs si la situation l'impose.

Mettre à jour sa liste d'appuis téléphonique pour l'aide aux soins (teleconsult, avis spécialisés téléphoniques Geriâtres, Pneumologue, Cardio, Neurol, HAD, Réseau de Soins palliatif à domicile, ..)

Définir des critères d'hospitalisation ou de non hospitalisation (éthique et réanimation, SFGG) pour les résidents. Savoir qu'il existe une possibilité de collégialité soutenu par l'utilisation de la téléexpertise (05 61 77 95 00 N Verlhac gerontopole.telemedecine@chu-toulouse.fr) ANNEXE F', D')

Si votre EHPAD est équipé en télémedecine, s'assurer de sa fonctionnalité. Sinon, activation possible de la télémedecine par Starleaf (05 61 77 95 00 / gerontopole.telemedecine@chu-toulouse.fr)

Disposer d'un protocole de prise en charge des symptômes respiratoires

- En soins habituel d'un patient ayant une pneumopathie COVID+(ANNEXE H)
- En situation palliative (ANNEXE F)

Mettre à jour ces fiches protocoles de **conduite à tenir en cas de soins palliatifs**. Possibilité d'appel de l'Unité de Soins Palliatifs Purpan au **05 61 77 60 21** (Dr Saffon) de 9h à 17h.

S'assurer du niveau de formation et de performance de son équipe pour l'hygiène des mains, et l'utilisation de moyens de protection (Se former à la protection ANNEXE I) Connaître la fiche simplifier d'habillement pour les soins à un patient COVID19 (ANNEXE C'', annexe N et I'')

Contacter CPIAS pour aide à la formation (05 61 77 20 20 – cpias-occitanie@chu-toulouse.fr - CPIAS Occitanie Toulouse, Annexe O).

Connaitre la procédure en cas de patients suspect/ de patient confirmé selon le statut de votre EHPAD (EHPAD avec plus cas 2 ou plus, Ou cas isolé) (Annexe J).

Connaitre la procédure en cas de patients COVID négatif de retour d'Hôpital ou de Novo entrant (Annexe K).

Vérifier de la disponibilité dans l'EHPAD du matériel nécessaire (Masques, casaques, lunettes, gants, Soluté Hydro-alcoolique) Contacter ARS et DT

Se Former et former ces équipes sur le tableau clinique d'une infection à COVID (Annexe I, Annexe L)

Identifier parmi les soignants les personnels à risques ou fragiles (annexe B), appliquer les mesures spécifiques (port de masques.. Annexe C' et annexes I'), et les orienter vers médecine du travail ou médecin traitant ; Leur proposer la vaccination anti-pneumococciques si indiquée.

Organiser avec le psychologue et IDEC et Directeur de l'EHPAD et l'ensemble de l'équipe des réunions de cohésions régulières. Etat des liens, motivation, débriefing, verbalisation des difficultés...

Transmettre l'information des COVID+ à la régulation du SAMU (appeler 15 – Annexe G Tracabilité – Proposition de contenu).

Realiser une tracabilité des cas (Fiche Qualité) (Annexe M)

Savoir renseigner **un certificat de décès** en cas de COVID+. et procédure de prise en charge du corps(Annexe A')

Organiser une stratégie de soutien aux Familles (Bulletin électronique, Skype, Tablettes, réseaux sociaux..)